



Notices explicatives

- Document SEPA cliquer [ici](#)
- Demande de scolarité réduite cliquer [ici](#)
- Demande de bourse "aide au merite" bourse UCLY cliquez [ici](#)
- Guide de saisie pour une demande de bourse cliquer [ici](#)
- Information sur l'association des ALUMNI (réseau des anciens) cliquer [ici](#)
- Information sur l'association Capesdes cliquer [ici](#)
- Informations sur les associations de l'ESDES cliquer [ici](#)
- ESDES international student club cliquer [ici](#)
- Informations sur la Contribution Vie Etudiante (CVEC) cliquer [ici](#)
- Demande de prêt étudiant (offre) cliquer [ici](#)
- Informations sur le fonds de solidarité cliquez [ici](#)
- Je soutiens l'UCLY et le renforcement de l'accompagnement des étudiants cliquez [ici](#)
- Information sur L'UAE est l'Union des Associations de l'ESDES cliquez [ici](#)

Fonds de solidarité de l'UCLy

La crise sanitaire et ses effets ont révélé la nécessité pour l'UCLy de se doter d'un fonds de soutien, basé sur la solidarité, et destiné à lui permettre de venir en aide à des étudiants dont la situation matérielle s'est brutalement dégradée, du fait, par exemple, du chômage ou du décès d'un parent, d'une faillite d'entreprise, de la perte d'un emploi étudiant, ou de toute raison donnant lieu à une baisse sensible de revenus.

Grâce à une **cotisation de 15 € par étudiant inscrit**, il est ainsi possible, depuis la rentrée 2021, d'accorder à des étudiants en proie à de graves difficultés financières une **« aide d'urgence »**, après instruction par les services du vice-rectorat à la vie étudiante.

Afin de permettre une réponse rapide, en dessous de 500 €, cette aide est attribuée par simple décision du vice-recteur en charge de la vie étudiante.

Au dessus de ce montant, elle est attribuée par une commission composée :

- du Vice-recteur vie étudiante,
- du Secrétaire général,
- du Chargé de mission égalité des chances,
- d'un membre du Conseil d'administration,
- et au maximum deux personnes invitées par le Vice-recteur à la Vie étudiante, en considération des cas qui seront étudiés.

L'ensemble des sommes collectées au titre de ce fonds est exclusivement affecté à ces aides, et leur usage fera l'objet d'un bilan qui sera rendu public au seuil de chaque année universitaire.

Cotisation Santé

L'UCLy est désireuse de pouvoir proposer à chacun de ses étudiants des prestations de haut niveau en matière de **santé**.

La **cotisation santé, d'un montant de 25 €**, permet de développer le Pôle santé propre à l'UCLy qui, composé de la Médecine préventive, du Point Écoute et de la Mission Handicap, accompagne tous les étudiants dans les différents aspects de leur **santé physique, psychique et dans leurs apprentissages afin de favoriser la réussite de leurs études universitaires**.

Tout au long de leur parcours à l'UCLy, les étudiants bénéficient de **consultations et d'accompagnements individuels**, ainsi que d'actions de **préventions ponctuelles** à large échelle relatives à la santé et au bien-être de l'étudiant (le tabac, le sommeil, l'alcool en soirée, les addictions...).

LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le **Docteur Béatrice Vallin** écoute, conseille et informe les étudiants toute l'année lors de consultations de prévention et de consultations au cours desquelles il est possible d'aborder toute autre question relative à la vaccination, l'aide au sevrage tabagique, la santé sexuelle, le stress, une baisse de moral, ou encore pour un avis médical ponctuel. Elle est assistée par un infirmier.

LE POINT ÉCOUTE

Laure Mayoud, psychologue clinicienne, est présente toute l'année au Point écoute pour accompagner les étudiants qui traversent des moments délicats. Ces séances sont confidentielles.

Le point écoute est un espace de parole proposé à tous les étudiants de l'UCLy. Ils peuvent également y trouver un temps d'accueil, d'échanges et de soutien.

LA MISSION HANDICAP

Depuis 2005, l'UCLy a mis en place une **Mission Handicap. Angélique Hénault, chargée de mission Handicap**, reçoit les demandes des étudiants de l'UCLy en situation de handicap et facilite ainsi la communication avec leur École/Faculté/Institut.

L'accompagnement proposé par la Mission Handicap est personnalisé et adapté au profil, au cursus et au projet de l'étudiant.

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant dans une formation de l'UCLy pour l'année universitaire 2022/2023 et nous vous remercions de votre confiance.

L'objectif de l'Université Catholique de Lyon est la **réussite de chacun de ses étudiants**. En tant qu'établissement à but non lucratif, nous mobilisons chaque année nos ressources dans l'amélioration des équipements, des enseignements, de la recherche, et dans l'attribution de bourses pour ceux qui ne peuvent accéder à nos formations.

Face à des tensions de plus en plus fortes (vulnérabilités accrues ces dernières années, notamment sur le plan économique, social, et de la santé), nos étudiants vivent des années bien plus préoccupantes qu'ils ne le devraient. Plus que jamais, leur **accompagnement** sur le plan de la **santé**, aussi bien physique que psychique, sur le plan de leur **orientation et insertion professionnelle**, ou sur le plan **financier**, doit être renforcé. Nous souhaitons ainsi continuer à **investir dans nos différents projets** : développer continuellement nos actions de prévention sur la santé et le bien-être, accentuer le tutorat fait par les élèves d'années supérieures, amplifier les **actions solidaires** menées par nos étudiants et ainsi **favoriser la réussite dans leurs études universitaires**. Ces investissements sont possibles grâce au soutien de nos généreux donateurs.

Vous pouvez aussi contribuer à ce projet en choisissant de faire un don à l'UCLy. Nous avons conscience que celui-ci s'ajoute aux frais de scolarité que vous versez. Sachez que **ce don permet une déduction importante de vos impôts** puisque l'UCLy est une association reconnue d'utilité publique.

C'est ainsi l'ensemble de notre projet associatif que vous choisirez de soutenir.

Je vous remercie par avance de votre compréhension et de votre générosité et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.



Professeur Olivier Artus
Recteur de l'UCLy

Je soutiens l'UCLy et le renforcement de l'accompagnement des étudiants

Je fais un don de :

50€ 100€ 200€ 300€

autre montant : _____ €

Je choisis la modalité de paiement suivante :

- prélèvement unique** [prélevé le 21.11.2022 sur votre mandat SEPA]
 CB [en ligne, au moment de votre inscription]
 chèque [à l'ordre de l'AFPICL]

Mon enfant :

PRÉNOM :

NOM :

ECOLE/INSTITUT :

Mme M.

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

.....

TÉL :

E-MAIL :

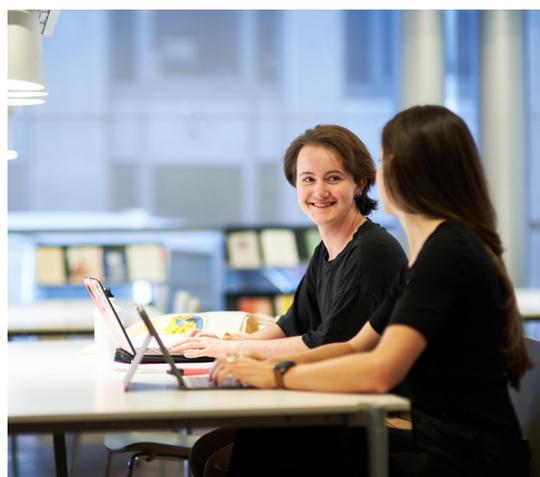
Signature :

Bon de soutien à renvoyer au moment de l'inscription, directement à l'école ou institut concerné, accompagné de votre don.

Conformément à la loi du 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rétractation et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à l'AFPICL. L'AFPICL s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne souhaitez pas recevoir de proposition de ces partenaires, cochez cette case

Un accompagnement personnalisé pour favoriser la réussite des étudiants

- Accompagnement sur le plan de la **santé**, aussi bien physique que psychique grâce à la Médecine Universitaire :
 - sensibilisation sur le rôle clé du sommeil
 - sophrologie
 - consultations diététiques
- Accompagnement sur l'**orientation et l'insertion professionnelle** :
 - tutorat entre étudiants
 - présence à temps plein d'une psychologue chargée de mission orientation/projet professionnel
- Accompagnement sur le plan **financier** :
 - soutien à l'épicerie solidaire créée par et pour les étudiants
 - financement des bourses d'études

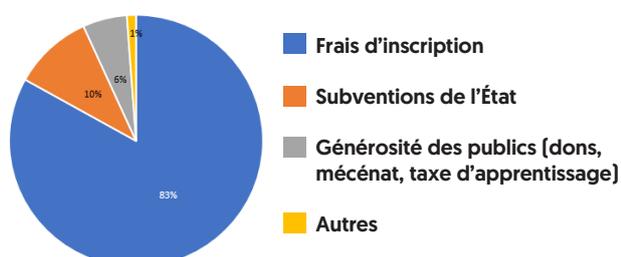


L'équilibre financier de l'UCLy

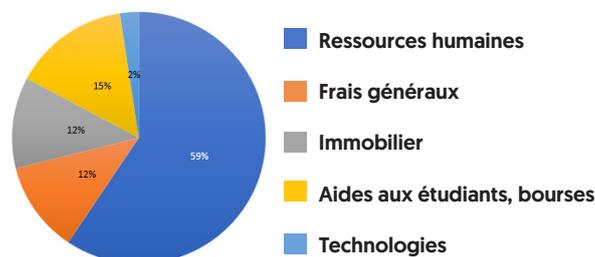
En fonctionnant sur un modèle associatif, l'UCLy cherche à atteindre chaque année un équilibre financier permettant d'investir dans la pédagogie, l'innovation, la recherche, tout en gardant une véritable ouverture sociale.

Les frais de scolarité versés par les étudiants et les familles, modulés en fonction de leurs ressources, constituent les ressources principales de notre association [80% du budget]. Nous nous efforçons également de développer d'autres sources de financement afin d'éviter une charge trop lourde aux familles.

Ressources de l'UCLy



Dépenses de l'UCLy



Données 2021/2022

Votre déduction fiscale

L'association des Fondateurs et Protecteurs de l'Institut Catholique de Lyon (AFPICL) assure la gestion administrative de l'UCLy. À ce titre, elle est en capacité d'émettre des reçus fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu (IR) et de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).



> Si vous êtes assujetti à l'IFI, la déduction est de 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000€.

> Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, la déduction est de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Votre don	Votre déduction (IR)	Coût réel
50€	33€	17€
100€	66€	34€
200€	132€	68€
300€	198€	102€

Booster loan example:

For a personal loan of €4,800 over 48 months.

Fixed annual percentage rate: 0%.

Total amount due by borrower: €4,800.

Monthly repayment: €100.

A loan is binding and must be repaid.

Check your ability to repay before you commit.

Student loan example:

For a personal loan of €10,000 over 60 months.

Fixed annual percentage rate: 0.79%.

Total amount due by borrower: €10,201.80.

Monthly repayment: €170.03.

A loan is binding and must be repaid.

Check your ability to repay before you commit.



Students UCLY

welcome to the Caisse d'Epargne



Attractive offers

Banking services, loans, insurance.



A dedicated advisor at your side

At your branch, by telephone or by video call.



An app to manage everything

One of the highest rated banking apps.



CAISSE D'EPARGNE
Rhône Alpes
Vous être utile.

Simplify the day to day

A Visa card and all the standard banking services

Enjoy our Comfort package, a bundle of useful everyday banking services.

- ✓ A Visa card.
- ✓ A remote banking mobile app and payment by mobile.
- ✓ Account insurance to protect your means of payment, keys and important documents⁽⁶⁾.
- ✓ An overdraft authorisation⁽⁷⁾.
- ✓ Zero debit interest up to a balance of -€500.



€ 1 / year⁽⁴⁾ for 3 years
+
€ 50 / reward⁽⁵⁾
when you open your first
bank account with us

€ 1/year⁽⁸⁾
for 1 year



Keep the costs down when you go abroad

International option

Enjoy preferential prices on withdrawals and card payments abroad:

- ✓ In the euro zone:
no Caisse d'Épargne fee⁽⁹⁾ on bank card payments and withdrawals.
- ✓ Outside the euro zone:
unlimited card payments⁽⁹⁾ and 4 cash withdrawals per month⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾ with no Caisse d'Épargne fee.

Insure your accommodation

Home insurance⁽¹¹⁾

Take advantage of our special deal for under-29s with all the standard cover and a 24/7 emergency assistance service⁽¹³⁾.



2 months⁽¹²⁾
free



Stay on top of healthcare costs

Supplementary health insurance⁽¹¹⁾

Opt for the Caisse d'Épargne's Garanties Santé, top-up health cover tailored to your needs and budget.

- ✓ Includes direct reimbursement by participating providers, meaning no upfront payment for you.
- ✓ Reimbursement within 48 hours (subject to receipt of all required information).

2 months⁽¹²⁾
free



→ Contact us

Agence Caisse d'Épargne PERRACHE, 2 place Ampère, 69002 LYON

Marwan RAHAL - 04 78 38 64 81 - marwan.rahal@cera.caisse-epargne.fr

Offer valid from 1 May 2022 to 31 October 2022, except for the "Assurance Habitation" home insurance and "Garanties Santé" health cover benefits, valid from 30 May 2022 to 30 July 2022. Reserved for students of a school partnered by Caisse d'Épargne Rhône Alpes. Subject to acceptance of account opening application and supporting documents by Caisse d'Épargne Rhône Alpes.

- (1) Subject to acceptance by Caisse d'Épargne and after expiry of the statutory cooling-off period. Offer valid from 1 May 2022 to 31 October 2022 and reserved for people aged 18 to 28, subject to presentation of proof of student or apprentice status. Unallocated amortising personal loan of €500 to €5,000, repayable over 12 to 60 months at a fixed APR of 0% per annum. Interest payable by Caisse d'Épargne.
- (2) For the loan mentioned above and for a customer aged 20 and insured for death and total and irreversible loss of autonomy. The monthly cost of insurance depends on the cover provided and the borrower's age and state of health. Find out more in your local branch. Insurance policy provided by CNP Assurances, a company governed by the French Insurance Code. BPCE, an insurance intermediary registered with ORIAS under no. 08 045 100.
- (3) Subject to acceptance by Caisse d'Épargne and after expiry of the statutory cooling-off period. Offer valid from 1 May 2022 to 31 October 2022 and reserved for people aged 18 to 28, subject to presentation of proof of student or apprentice status.
- (4) Offer valid for 3 years for any new individual subscription to a Comfort or an Initial package by a student of a partner school, regardless of the card type, subject to acceptance by Caisse d'Épargne Rhône Alpes. See terms and conditions in your Caisse d'Épargne branch. At the end of the 3-year discount period, this bundled service offer will be charged per the applicable rates and terms and conditions.
- (5) Payment of €50 for any opening of a first Caisse d'Épargne Rhône Alpes bank account, subject to acceptance by the bank. Offer limited to the first 2,500 account openings, subject to one opening per customer. Payment will be made into the deposit account within 2 months of opening.
- (6) Insurance included in the Comfort package. Account insurance is a policy provided by BPCE Assurances, a public limited company governed by the French Insurance Code, with capital of €61,996,212; Paris Trade and Companies Register no. B 350 663 860; registered office: 88, avenue de France 75641 Paris Cedex 13; distributed by Caisse d'Épargne Rhône Alpes, an insurance intermediary registered with ORIAS under number 07004760, www.oriass.fr. In accordance with the general and special terms and conditions of the policy.
- (7) Offer reserved for adults. Within the limit of a maximum amount defined by Caisse d'Épargne Rhône Alpes and subject to its acceptance. Overdraft periods may not exceed 30 consecutive days and the account must be back in credit before the start of each new period.
- (8) Offer valid for 1 year for any new subscription to the "International Stay Option" service by a student of a partner school. At the end of the 1-year period, the International Option service will be charged per the applicable rates and terms and conditions.
- (9) Within the limits set for withdrawals and payments under the card agreement.
- (10) Excluding charges applicable by the foreign bank.
- (11) The Garanties Santé et Assurance Habitation policies are provided by BPCE Assurances, a public limited company governed by the French Insurance Code, with capital of €61,996,212. Registered office: 88 avenue de France, 75641 Paris Cedex 13. Paris Trade and Companies Register no. B 350 663 860. Distributed by Caisse d'Épargne.
- (12) Offer valid from 30 May 2022 to 30 July 2022 for any new subscription to young people's "côté JE" health cover and Initial package comprehensive home insurance. 2-month discount on annual premium (excluding assistance). See limits, exclusions and ceilings specified in the information notice, the subscription certificate and, where applicable, the subscription form. Depending on the package chosen.
- (13) In accordance with the terms and conditions, limits and exclusions of the contractual commitments in force. Service provided by Inter Mutuelles Assistance, a company governed by the French Insurance Code. Assistance services provided by Inter Mutuelles Assistance (IMA) GIE, an economic interest group with capital of €3,547,170, registered in the Niort Trade and Companies Register under no. C 433 240 991, with its registered office located at 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9.

Advertising document. Offer subject to terms and conditions.

You have the right to access and correct your personal data as well as the right to object to the processing of this data for legitimate reasons. You may also refuse, free of charge, the processing of this data for prospecting purposes, in particular for marketing purposes. You may exercise these rights by sending a letter accompanied by a copy of any identity document bearing the holder's signature to the Caisse d'Épargne Rhône Alpes Customer Relations Department at the following address: 116 cours Lafayette B.P.3276 - 69404 Lyon Cedex 03.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Cooperative bank governed by Articles L.512-85 et seq. of the French Monetary and Financial Code - a public limited company with an executive board and a steering and supervisory board, with capital of €1,150,000,000 - 116 cours Lafayette 69003 Lyon - Lyon Trade and Companies Register no. 384 006 029 - Insurance intermediary, registered with ORIAS under no. 07 004 760. Photo credits: iStock- May 2022.

Exemple Prêt «coup de pouce» :
Pour un prêt personnel de 4 800 € sur 48 mois.
Taux Annuel Effectif Global fixe : 0 %.
Montant total dû par l'emprunteur : 4 800 €.
Mensualités : 100 €.
Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple Prêt Etudiant :
Pour un prêt personnel de 10 000 € sur 60 mois.
Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,79 %.
Montant total dû par l'emprunteur : 10 201,80 €.
Mensualités : 170,03€.
Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Etudiants UCLY

bienvenue à la Caisse d'Epargne

- **Des offres attractives**
Services bancaires, prêts, assurances.
- **Un conseiller dédié à vos côtés**
En agence, par téléphone ou en visio.
- **Une appli pour tout gérer**
L'une des applications bancaires les mieux notées.

Financez vos études et vos projets



0% ⁽¹⁾
TAEG FIXE

Le prêt « coup de pouce » sans intérêts

Un prêt de 500 € à 5 000 € à 0 intérêt, 0 frais et sans justificatif d'utilisation.

Exemple : pour un Prêt Personnel⁽¹⁾ de 4 800 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %, 48 mensualités de 100 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %. Frais de dossier de 0 €, Coût de l'assurance facultative : 1,30 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 62,40 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,64 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 4 800 €.

Le prêt étudiant à taux avantageux

Un prêt de 1 500 € à 60 000 € pour financer vos études et vos besoins au quotidien.

Exemple : pour un Prêt Personnel⁽³⁾ de 10 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,79 %, 60 mensualités de 170,03 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,79 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 2,70 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 162 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,63 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 201,80 €.

0,79% ⁽³⁾
TAEG FIXE



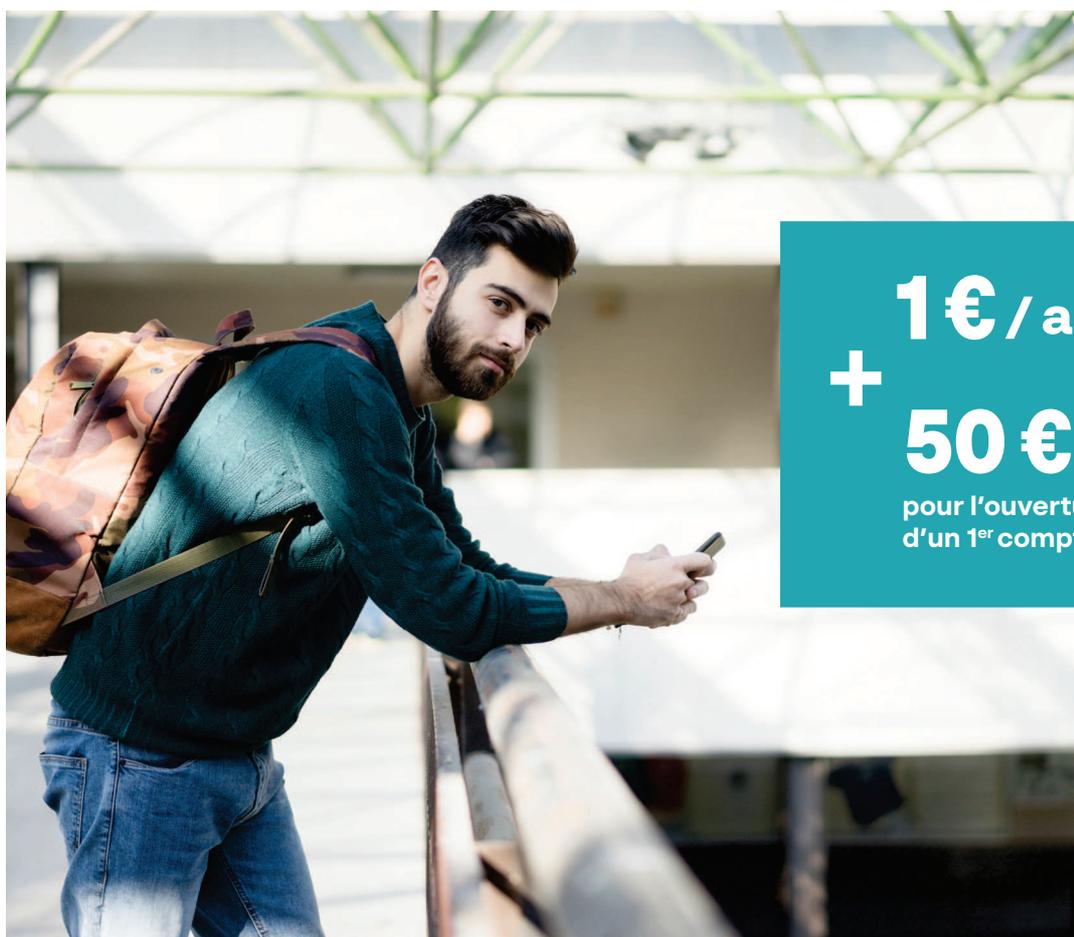
**CAISSE
D'EPARGNE**
Rhône Alpes
Vous être utile.

Simplifiez votre quotidien

Une Carte Visa et tous les services bancaires essentiels

Profitez de la Formule Confort, une offre groupée de services bancaires utiles au quotidien.

- ✓ Une Carte Visa.
- ✓ Une application mobile de banque à distance et le paiement mobile.
- ✓ Une assurance sur compte pour protéger vos moyens de paiement, clés et papiers.⁽⁶⁾
- ✓ Une autorisation de découvert⁽⁷⁾.
- ✓ 0 € d'intérêts débiteurs jusqu'à un solde de - 500 €.



1 € / an⁽⁴⁾ pendant 3 ans
+
50 € / offerts⁽⁵⁾
pour l'ouverture
d'un 1^{er} compte bancaire

1€ / an⁽⁸⁾
pendant 1 an



Partez à l'étranger sans trop payer

L'option internationale

Bénéficiez d'avantages tarifaires sur vos retraits et paiements par carte à l'étranger :

- ✓ En zone euro : vos paiements et retraits par carte bancaire sans commission Caisse d'Epargne⁽⁹⁾.
- ✓ Hors zone euro : vos paiements par carte illimités⁽⁹⁾ et 4 retraits d'espèces par mois⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾ sans commission Caisse d'Epargne.

Assurez votre logement

L'assurance habitation⁽¹¹⁾

Profitez d'une formule pour les moins de 29 ans avec toutes les garanties essentielles et un service dépannage⁽¹³⁾ pour les situations d'urgences, 24H/24 et 7J/7.



2 mois⁽¹²⁾
offerts



Maîtrisez vos dépenses de santé

La complémentaire santé⁽¹¹⁾

La Caisse d'Epargne vous propose Garanties Santé, une complémentaire santé adaptée à vos besoins et à votre budget.

- ✓ Pas d'avance de frais grâce au tiers payant auprès des professionnels acceptant ce service.
- ✓ Remboursement sous 48h (dès réception du dossier complet).

2 mois⁽¹²⁾
offerts



→ Contactez-nous

Agence Caisse d'Epargne PERRACHE, 2 place Ampère, 69002 LYON

Marwan RAHAL - 04 78 38 64 81 - marwan.rahal@cera.caisse-epargne.fr

Ou

Agence Caisse d'Epargne CHARLEMAGNE, 27 cours Charlemagne, 69002

69002 LYON

Alexandre LABROUSSE - 04 78 38 46 61 -

alexandre.labrousse@cera.caisse-epargne.fr

Ou

Toute autre agence du réseau de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes

Offre valable du 01/05/2022 au 31/10/2022, exceptés les avantages Assurance Habitation et Garanties Santé valables du 30/05/2022 au 30/07/2022, réservée aux étudiants d'une école en partenariat avec la Caisse d'Epargne Rhône Alpes. Sous réserve d'acceptation d'ouverture par la caisse d'Epargne Rhône Alpes et des pièces justificatives.

(1) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Offre valable du 01/05/2022 au 31/10/2022 et réservée aux personnes âgées de 18 à 28 ans, sous réserve de présentation d'une pièce justificative du statut d'étudiant ou d'apprenti.

Prêt personnel amortissable non affecté de 500 à 5 000 € sur une durée d'amortissement de 12 à 60 mois au TAEG fixe de 0 % l'an. Les intérêts sont pris en charge par la Caisse d'Epargne.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 08 045 100.

(3) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Offre valable du 01/05/2022 au 31/10/2022 et réservée aux personnes âgées de 18 à 28 ans, sous réserve de présentation d'une pièce justificative du statut d'étudiant ou d'apprenti.

(4) Offre valable pendant 3 ans pour toute nouvelle souscription d'une formule Confort ou Initial individuelle par un élève de l'école partenaire, quelle que soit la carte, sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes. Voir conditions dans votre agence Caisse d'Epargne. A l'issue de la période de réduction de 3 ans, cette offre groupée de services sera facturée aux conditions et tarifs en vigueur.

(5) Versement de 50 € pour toute ouverture d'un premier compte bancaire Caisse d'Epargne Rhône Alpes, sous réserve d'acceptation par la banque. Offre limitée aux 2 500 premières ouvertures de compte dans la limite d'une ouverture par client. Le versement sera effectué sur le compte de dépôt dans les 2 mois suivant l'ouverture.

(6) Assurance incluse dans la formule Confort. Assurance sur compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme régie par le Code des assurances, au capital de 61 996 212 euros, RCS PARIS B 350 663 860, Siège social : 88, Avenue de France 75641 PARIS CEDEX 13 ; distribué par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07004760, www.orias.fr. Selon conditions générales et particulières du contrat.

(7) Offre réservée aux personnes majeures. Dans la limite du montant maximum défini par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période.

(8) Offre valable pendant 1 an pour toute nouvelle souscription du service « Option internationale Formule Séjour » par un élève de l'école partenaire. A l'issue de la période de 1 an, le service Option Internationale sera facturé selon les conditions et tarifs en vigueur.

(9) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par la carte.

(10) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(11) Garanties Santé et Assurance Habitation sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° B 350 663 860. Distribué par la Caisse d'Epargne.

(12) Offre valable du 30/05/2022 au 30/07/2022 pour toute nouvelle souscription de contrats Jeunes Garanties Santé « côté JE » et MRH formule Initial. 2 mois offerts sur le montant annuel de la cotisation (hors assistance). Voir limites, exclusions et plafonds prévus dans la notice d'information, le certificat d'adhésion et le cas échéant le bulletin d'adhésion. Selon la formule choisie.

(13) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur. Service proposé par Inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des Assurances. Prestations d'Assistance réalisées par INTER MUTUELLES ASSISTANCE (IMA) GIE, Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris – CS 40 000 – 79033 NIORT CEDEX 9.

Document à caractère publicitaire. Offre soumise à conditions.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification s'agissant de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données pour motifs légitimes. Vous pouvez également vous opposer sans frais à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection notamment commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes en s'adressant au Département Relations Clientèle à l'adresse suivante : 116 Cours Lafayette B.P.3276 - 69404 Lyon CEDEX 03.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 150 000 000 euros - 116 cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760. Crédits photos : iStock – mai 2022.



**CAISSE
D'EPARGNE**
Rhône Alpes
Vous être utile.